

CAHIER DES CHARGES POUR AUXILIAIRE DE RECHERCHE ET D'ENSEIGNEMENT INFORMATIQUE

Nom et prénom du/de la titulaire					
Faculté, école, institut		Fonction			
Section ou département		Taux d'activité	Remplace un cahier des charges antérieur		
Entrée en vigueur du présent	cahier des charges		oui non		
Nom/prénom du responsable hiérarchique					
Nom/prénom et fonction d'un/d'une éventuel-le autre responsable					
1. MISSION GENERALE La mission des ARE-informatique se décline comme suit :					
 Assurer la mise à disposition Encadrer les étudiant-es de l Garantir une qualité de servi Assurer une équité de servic 	'UNIGE dans l'utilisa ice identique pour to	tion des outils informatiques. ous les étudiant-es de l'UNIGE			
Observation particulière: Le/la collaboratour/trice est topula de suivre les directives de l'Université et de sa subdivision en matière de sécurité au travail					

2. ACTIVITES

Ce tronc commun du cahier des charges informatiques a été établi sur la base des discussions à la COINF du 4/12/2008 et au Rectorat du 22/12/2008 indépendamment de leur source de financement. Il a été précisé suite aux discussions à la COINF du 17/09/2009 et validé par la COINF le 3/12/2009.

Liste des activités de base :

- Surveiller les salles
- Monitorer et recharger les imprimantes
- Assurer l'assistance informatique sur PC Enseignement
 - o pour l'accès aux espaces partagés,
 - o sur la messagerie électronique,
 - o sur les impressions,
 - o sur des problèmes bureautiques,
 - o pour l'installation de logiciels facultaires
- Donner des informations et conseils concernant les PC ou MAC portables, sans intervenir sur les machines et sans dépasser une dizaine de minutes, sur les points suivants uniquement :
 - o configurations recommandées par l'Université
 - o connexion par WiFi
 - o installation et configuration du client iPrint
 - o installation et configuration du client VPN
 - o installation et mise à jour de l'antivirus
 - installation des logiciels institutionnels et facultaires autorisés
- Encadrer les étudiant-es
 - o par un appui technique et pédagogique
 - o en les dépannant sur les logiciels requis pour les cours
 - o et sur les outils bureautiques
 - Informer et assister les étudiant-es sur les services informatiques mis à leur disposition
- · Editer de la documentation telle que modes d'emploi, FAQ, etc.
- · Toute autre tâche de même niveau, exigée pour les besoins du service

2.1. ACTIVITES SUPPLEMENTAIRES				
Lister les activités facultaires supplémentaires souhaitées par l'Ecole/Faculté/Institut				
Par sa signature, le/la candidat-e atteste qu'il/elle a pris connaissance de la proposition de cahier des qui sera soumise à l'autorité de nomination/d'engagement. La proposition de cahier des charges sign				
considérée comme un acte d'engagement. Seule la décision de nomination et/ou la signature d'un coselon le règlement sur le personnel de l'Université valent acte d'engagement.				
Fait à Genève le				
	Signature du/de la titulaire			
Signature du/de la responsable hiérarchique				
Signature d'un-e éventuel- le autre responsable				